



Trois questions à Frédérique Vidal : "Grâce aux réformes, les étudiants peuvent faire des choix"



Depuis quelques années déjà, l'enseignement supérieur est en pleine transformation. Tout s'est accéléré depuis l'arrivée de Frédérique Vidal. Cette professeure d'université devenue ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche a décidé d'axer sa politique sur l'orientation et la réussite des étudiants. Plusieurs réformes ont été engagées en ce sens et ont continué d'être menées pendant la crise sanitaire. Trois ans après son arrivée au gouvernement, l'Etudiant fait le point.

Lire aussi : Trois questions à Frédérique Vidal sur la crise sanitaire et ses conséquences pour les étudiants

Les réformes sur l'enseignement supérieur se multiplient, n'avez-vous pas peur que les lycéens et les étudiants s'y perdent ?

Toutes les réformes ont été construites avec les établissements qui se sont eux-mêmes rendu compte qu'il fallait sortir de la situation dans laquelle on était en 2017. Que ce soit pour le tirage au sort sur APB (le dispositif d'orientation post-bac en place avant la création de Parcoursup), sur la professionnalisation des cursus ou sur la question des études de santé. L'objectif des établissements est d'assurer la réussite des étudiants, c'est ce qui a guidé toutes les réformes mises en place.

Ainsi, aujourd'hui, nous permettons aux étudiants de faire des choix qui correspondent à leurs aspirations, tout en leur disant que même s'ils changent d'avis pendant leurs études, ce n'est pas grave. Chaque jeune doit pouvoir développer ses capacités et mûrir son projet à son rythme. Tout ce que nous avons mené dans le supérieur se produit

maintenant au lycée. Nous travaillons avec le ministre de l'Education nationale pour accompagner du mieux possible les élèves, leur donner confiance en eux sur leur orientation, car chaque jeune est unique.

Lire aussi : Réforme du bac et du lycée : ce qui change pour vous

Avec la loi ORE (relative à l'orientation et réussite des étudiants), Parcoursup et les dispositifs "oui si", vous avez fait évoluer la notion de réussite. Pourquoi était-ce si important ?

Les parcours "oui si" doivent permettre aux étudiants de poursuivre leurs études et de se réorienter si nécessaire. Pour moi, un jeune qui réussit, c'est un jeune qui arrive à l'université, qui pensait aimer les maths et qui se rend compte que, dans sa formation, il préfère la chimie. Il se réoriente tout en conservant ses compétences en chimie. Il est dans un processus de réussite. Alors que jusqu'à présent, on lui disait : "Tu as choisi les maths, tu as raté, tu es nul." L'impact sur la confiance en soi est énorme. Au contraire, un jeune doit pouvoir se projeter dans l'avenir avec optimisme.

Je demande donc aux universités d'utiliser le dispositif "oui si", en l'adaptant à leurs étudiants, pour qu'ils puissent atteindre cet objectif. Ce peut être des licences avec un parcours aménagé ou des licences en quatre ans.

Mais le but n'est pas de mesurer la réussite en termes de durée. Le processus licence-master-doctorat est la norme en France, pourtant, il y a des personnes intéressantes qui peuvent apporter beaucoup sans être dans cette norme. Nous devons prendre soin de tout le monde et ne pas se dire que plus on obtient nos diplômes tôt, mieux c'est.

Lire aussi : Parcoursup : à quoi vous devez vous attendre si on vous répond "oui, si" ?

La dernière grande réforme en cours concerne les études de santé. Qu'est-ce que cela va changer concrètement pour les futurs étudiants ?

Pour construire cette réforme, nous sommes partis de plusieurs constats. Tel qu'il était organisé, le concours de la PACES (première année commune aux études de santé) envoyait un message très violent aux jeunes qui, jusque-là, avaient eu un parcours brillant. Avec les L.AS (licences avec option "accès santé") et les PASS (parcours spécifique "accès santé"), le système est conçu pour que l'étudiant passe en deuxième et troisième années de licence, y compris s'il n'a pas réussi le concours. On sort donc de ce système où, après deux années difficiles, on disait au jeune qu'il devait reprendre toutes ses études à bac+1. Aujourd'hui, il reste une sélection, mais on fait en sorte que ceux qui ne passent pas cette barrière de sélection ne soient pas mis en échec, ces deux années n'ont pas servi à rien.

Lire aussi : Fin de la PACES : trois nouvelles voies d'accès aux études de santé en 2020

Autre constat : la diversité des profils. La façon dont le système de santé va évoluer

nécessite de plus en plus de coopération entre différents champs disciplinaires. Il est donc important que nous formions des professionnels de santé qui viennent d'horizons disciplinaires différents. Avec le nouveau système, combiner de la santé avec du droit, de la philo, de la chimie ou de l'informatique, c'est garantir des professionnels de santé qui ne seront pas totalement allergiques à ces domaines. Ils seront formés et en capacité d'interagir avec les autres disciplines et les autres professions. Nous aurons donc des professionnels de santé plus ouverts.

Quant à savoir quel est le système le plus approprié entre les L.AS et les PASS, nous verrons cela à l'usage. Mais il me semble que dans une L.AS, tout est conçu pour que la progression en cas d'échec soit naturelle. Dans le modèle PASS, il y a des outils qui permettent de se réorienter plus facilement, mais on ne garantit pas du tout que l'étudiant qui a échoué deux fois au concours intègre une troisième année d'une quelconque licence. C'est une énorme transformation et cela prend du temps.

Lire aussi : Etudes de santé : PASS ou L.AS, que choisir ?